

**AVIS PUBLIC  
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES 2025**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par la présente donné qu'à la séance ordinaire du 2 avril 2024, le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 24-191, laquelle établit comme suit le calendrier relatif à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2025, ces séances se tiendront le lundi (sauf mention contraire), en la Salle du Conseil de l'Hôtel de ville, et débuteront à 18 h 30 :

- 20 janvier;
- 3 février;
- 17 février;
- 3 mars;
- 17 mars;
- 7 avril;
- 22 avril (mardi);
- 5 mai;
- 20 mai (mardi);
- 2 juin;
- 16 juin;
- 7 juillet;
- 4 août;
- 2 septembre (mardi);
- 15 septembre;
- 6 octobre;
- 17 novembre;
- 1<sup>er</sup> décembre;
- 15 décembre.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 avril 2024.



Crystel Poirier, L.L.L., OMA  
Greffière